



MINISTÈRE
DES FINANCES



CELLULE DE SUIVI
DES PROJETS ET
PROGRAMMES



Projet pour
la Stabilisation de
l'Est de la RDC pour
la Paix

Kinshasa, le 28 JUIN 2024!

Aux candidats ayant répondu à l'Avis à manifestation d'intérêts n° AMI/005/CSPP/STEP /02/24 du 12 février 2024.

Concerne : **Projet pour la Stabilisation de l'Est de la RDC pour la Paix « STEP II »** Financements IDA : 6665-ZR, D6420-ZR ET D 8440-ZR – CS – INDV Recrutement d'un chargé de sauvegarde environnementale et sociale pour les Coordination Provinciales du Sud Kivu et Ituri de la CSPP STEP II.

Notification d'intention d'attribution de contrat

Mesdames et Messieurs,

Nous avons l'avantage de vous informer qu'à l'issue du processus de recrutement de deux chargés de sauvegarde environnementale et sociale de la CSPP STEP II, conformément à l'AMI/005/CSPP/STEP /02/24, la Cellule de Suivi des Projets et Programmes, Unité de Gestion du Projet pour la Stabilisation de l'Est de la RDC pour la Paix se propose d'attribuer les contrats aux Messieurs RUNYUNDO RWAJEKARE Karim et KUMBI KUMBI Christophe respectivement comme Chargé de Sauvegarde environnemental et social au Sud-Kivu et en Ituri.

Sur les 268 candidats ayant manifesté l'intérêt, les résultats se présentent comme suit :

1. Evaluation des CV

<ul style="list-style-type: none">- 262 CV ont été rejetées pour non-respect du format, faute des diplôme requis et ou expérience requise au poste- Les 6 CV ont atteint le score technique souhaité selon le résultat suivant évalués		
Ordre	Noms	Note sur 45
1 ^{er}	RUNYUNDO RWAJEKARE Karim	40
2 ^{ème}	EKALA BOELE Patrick	37
3 ^{ème}	KUMBI KUMBI Christophe	37
4 ^{ème}	LUBWEME Hilaire	37
5 ^{ème}	MUHOYA NGOMBE Bienvenu	37
6 ^{ème}	MBOMO BIJOUX Wivine	36

Les six ont été soumis à l'interview

2. Interviews : le résultat de l'interviews se présent comme suit :

Ordre	Noms	Note sur 18
1 ^{er}	RUNYUNDO RWAJEKARE Karim	13,00
2 ^{ème}	KUMBI KUMBI Christophe	12,00
3 ^{ème}	MUHOYA NGOMBE Bienvenu	11,00
4 ^{ème}	MBOMO BIJOUX Wivine	10,00
5 ^{ème}	EKALA BOELE Patrick	09,83
6 ^{ème}	LUBWEME Hilaire	09,17

Conformément aux dispositions du paragraphe 5.78 du Nouveau Règlement de Passation des Marchés de la Banque Mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Fournitures, Travaux, Services autres que des Services de Consultants et Services de Consultants de Juillet 2016, Révisé en Novembre 2017, Aout 2018 et Novembre 2020, la période d'attente est de dix (10) jours ouvrables à compter du 27 Juin 2024.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de notre gouvernance

Josée MIAKUKILA KUBAUKA

Coordonnatrice de la CSPP, UGP du Projet STEP II

